

MARCHES DES FIERTES LGBT : A QUAND L'EGALITE A L'ECOLE COMME AILLEURS ?

Quoi de neuf depuis Stonewall ?

En 1969, les émeutes de Stonewall (suite à une descente de police dans un bar gay de New York) marquèrent les premiers pas décisifs dans la lutte pour l'égalité des personnes LGBT (Lesbiennes, Gays, BissexuELes, transexuELes). Depuis, dans de nombreux pays, les mobilisations diverses et le travail des organisations (politiques, associatives, syndicales) ont fait évoluer les représentations des sexualités et même parfois les droits. Ainsi, le mariage entre personnes de même sexe est désormais possible dans de nombreux pays européens (Pays-Bas, Espagne...). Parfois aussi le droit à l'adoption. En France, si le Pacs a représenté une avancée non négligeable en termes de reconnaissance des couples homosexuels, il semble avoir été une fin en soi. En effet, depuis son adoption, c'est le statu quo : pas d'avancée sur le mariage ni l'adoption et même la réflexion récente sur le statut des beaux-parents s'est soldée par une exclusion de la réflexion sur les familles homoparentales qui existent de fait ! **Pour la FSU, c'est une complète égalité des droits entre les homosexuels et les hétérosexuels qui doit être mise en œuvre.**

« Enulé, l'Ecole est-elle homophobe ? »

C'est sous ce titre qu'en 2004 Guillaume Tanhia rappelait que les LGBTphobies (haine ou hostilité basée sur le rejet de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre des personnes LGBT) était toujours bien présente à l'Ecole: discriminations, propos vexatoires, insultes (les mots « enulé », « pédé », « gouine », n'ont pas disparu des cours de récréation), agressions physiques, viols... Elle se manifeste aussi sous forme intériorisée: haine de soi, mal-être notamment lorsqu'on se découvre homosexuelle ou transexuelle, suicide. Sur ce point d'ailleurs, les chiffres parlent d'eux-mêmes: un homo (ou bi) a treize fois plus de risque de faire une tentative de suicide qu'un hétérosexuel, et ce en raison de l'hostilité qu'il rencontre quant à son orientation sexuelle.

L'inscription, dans la circulaire de rentrée 2008, de la "lutte contre toutes les violences et toutes les discriminations, notamment l'homophobie" constitue un pas en avant mais à quoi sert-elle pour les élèves si les personnels ne sont pas formés à l'éducation à la sexualité et si aucun moyen n'est mis sur la prévention ? A quoi sert -elle si les personnels ne bénéficient pas d'une formation initiale et continue prenant obligatoirement en compte la question des discriminations? De plus, vouloir lutter contre les discriminations dans le domaine de l'éducation est une bonne chose, mais qui est paradoxale quand l'Etat ne montre pas l'exemple, en ne rendant pas réelle l'égalité des droits.

Bien sûr, la LGBTphobie ne se manifeste pas qu'à l'Ecole: elle a lieu en famille, sur le lieu de travail, dans la rue, par le voisinage, etc. Questionnant la notion du "vivre ensemble", la lutte contre l'homophobie concerne tout le monde. **Néanmoins, avec notre présence à la Marche des Fiertés, nous voulons attirer l'attention sur le rôle majeur que peut jouer l'Ecole, et au-delà l'ensemble des processus éducatifs, pour rétablir le respect et combattre l'intolérance.**

Lutter contre les discriminations par l'Education.

Pour cela, quatre axes prioritaires doivent être dégagés et financés :

1. La mise en œuvre réelle et effective de l'éducation à la sexualité à l'Ecole.

A l'école, les sexualités LGBT sont trop souvent abordées, quand elles le sont, dans le seul cadre de la lutte contre les IST. C'est à l'ensemble des dimensions de la vie LGBT (amoureuse, culturelle, etc) que l'Ecole doit s'ouvrir. De plus, il faut que soit strictement appliqué l'objectif de 3 séances par niveau et par an en matière d'éducation à la sexualité dans le secondaire, mais aussi que des initiatives soient prises dès le primaire. Toutes ces actions peuvent être menées conjointement avec les associations LGBT qui doivent bénéficier des mêmes conditions d'obtention de l'agrément que les autres associations.

2. La formation des personnels.

L'offre de formation, déjà réduite, est quasi inexistante sur les questions LGBT. Or, les personnels de toutes les fonctions publiques doivent être sensibilisés aux questions de discriminations en général et aux questions LGBT en particulier.

3. Des campagnes d'information pour lutter contre les préjugés.

Comme cela a été fait avec le sexisme ou le racisme, le Ministère de l'Education Nationale et/ou de la Santé doit élaborer et diffuser un matériel d'information visant à lutter contre les diverses formes de brimades, de harcèlement ou de discriminations, d'où qu'elles viennent (élèves, administration, collègues, parents).

4. Un travail sur les représentations proposées.

Les manuels scolaires, comme de nombreux autres outils utilisés en classe, proposent souvent des représentations très hétéronormées. Le MEN doit donc faire travailler les éditeurs dans le sens d'une meilleure prise en compte des questions d'orientation sexuelle et de genre.

Comme elle l'a rappelé lors de son congrès de février 2007, la FSU "revendique l'égalité complète dans l'accès à toute forme maritale (mariage, PACS, vie maritale, concubinage...) et dans l'accès à l'adoption (reconnaissance du statut du beau-parent, droit à l'adoption quelle que soit l'orientation sexuelle du demandeur, accès à la procréation médicalement assistée pour les couples de lesbiennes). En matière d'éducation, elle déplore le double langage de l'institution scolaire qui reconnaît la nécessité du combat contre toutes les discriminations mais refuse aux associations compétentes contre les LGBTphobies la qualité d'association complémentaire de l'enseignement public. Elle demande que l'affichage des numéros de lignes d'écoute soient effectifs dans tous les établissements et que leur règlement intérieur inclus systématiquement la lutte contre toutes les discriminations, y compris celles liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre. Elle réclame la dépsychiatisation et la reconnaissance de la transexualité."